

LE MARCHÉ AUX TRUFFES FRAICHES D'HIVER : le rendez-vous des gastronomes



Rendez-vous pour le lancement du premier marché de l'or noir le **dimanche 12 décembre à 10H00**. Toutes les truffes seront contrôlées par des juges experts pour différencier les catégories « extra » des premières et secondes catégories.

Les trufficulteurs viendront des quatre coins de notre département pour proposer leur production.

Une dégustation d'omelette aux truffes sera offerte à cette occasion par la Municipalité.

Le marché sera proposé chaque dimanche jusqu'au 20 février en fonction de la production.

LE MARCHÉ DE NOËL DE L'APE, BROCANTE LE 12 DÉCEMBRE

Associé avec le marché aux truffes, une dizaine d'exposants seront présents pour le marché de Noël sous la halle de la mairie.

A l'initiative de l'association des parents d'élèves et du comité des fêtes, des animations festives seront proposées aux habitants de la commune. Des **pâtisseries réalisées par l'APE seront disponibles à l'achat**

En parallèle du marché de Noël, les brocanteurs installeront leurs étals à la salle des fêtes pour présenter leurs antiquités.



PRAYSSAS

12 Décembre 2021

Marché

(Sous la Mairie de 9h à 13h)



Brocante

(Salle des fêtes 9h à 18h)

DE NOËL

Infos : 06.88.52.01.32

IPNS / Ne pas jeter sur la voie publique

Repas de Noël du basket

SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021

SALLE DES FÊTES DE PRAYSSAS

20H30

Marquise et ses toasts

Salade Gasconne

Parmentier de canard aux pommes de terre crémeuses

Salade & Fromage

Bûche de Noël

Vin - Café

Adultes 20 € / Enfants - 12 ans 12 €

Soirée animée par DJ Greg

Réservations avant le 14 décembre 2021

Cécile 06.86.36.38.46

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE



Le Grappillon de Prayssas

BULLETIN MUNICIPAL N°58 décembre 2021

LE MOT DU MAIRE

A l'heure où j'écris ces lignes, le virus de la COVID 19 se manifeste à nouveau et impose des restrictions dans certains pays Européens frontaliers. Restons donc vigilants.

Cependant, confiant dans la vaccination et notre rigueur dans l'application des gestes barrières, je me projette dans l'avenir et notre équipe municipale est mobilisée pour maintenir notre cadre de vie agréable dans Prayssas.

Je salue avec respect le travail de tous les conseillers municipaux et des agents de la mairie qui, dans ce contexte sanitaire compliqué se mobilisent pour notre commune.

Pour preuve le 12 décembre 2021, se tiendront le marché de Noël, le marché de la truffe avec une dégustation (omelette truffée) et la brocante de Noël. Tout ceci bien sûr dans le respect des gestes barrières.

Le 9 janvier 2022 nous nous réunirons, sans doute dans les mêmes conditions sanitaires (passe sanitaire et masque) pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Nous espérons bien animer le village avec la foire des beaux jours, le défi 47, les marchés nocturnes et tous les autres projets d'animations en gestation.

Nous poursuivons notre effort pour affirmer le rôle de centralité attractive de notre village. En premier lieu nous devons régler le problème de stationnement induit par l'augmentation des services. Nous travaillons à présenter un dossier pour solliciter des aides de l'état. Nous sommes également très actifs pour développer les services de santé en coordination avec les professionnels de santé. Le projet de musée numérique, porté par la DRAC et le parc de la Villette de Paris, est finalisé et bénéficie d'un financement de l'état à hauteur de 80%.

Tous ces projets prouvent le dynamisme de notre commune et seront largement développés lors de la présentation des vœux. Nous évoquerons également les projets en cours comme la médiathèque et la station d'épuration nouvelle génération.

Nous sommes dans l'action, le 9 janvier je vous espère nombreux pour un moment convivial et vous souhaite en attendant de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Toutes les manifestations prévues seront liées à l'évolution du contexte sanitaire et soumises aux réserves des conditions exigées par les autorités départementales.

Le Maire, Philippe BOUSQUIER



DEFI 47 : UN DEFI DE TAILLE !

Le temps était incertain, la COVID 19 rôdait encore menaçante, il fallait réunir nombre de bénévoles, compter sur les associations et persuader les compétiteurs de venir. Mais la ténacité et la volonté de l'équipe municipale étaient à la hauteur. Monsieur le Maire a su motiver tout son monde.

La journée fût à la hauteur des espérances, riche de ces victoires que procure le travail bien fait et que l'on garde en mémoire.

Il fallait être persuasif pour convaincre les participants de venir. Mais tels les combattants derrière le Cid, ils sont venus en nombre, **462 participants** se répartirent sur les trois parcours.

12 Km famille; 80 Km: rando et cycloport et 130 Km pour sportifs aguerris.

Les associations étaient présentes avec le comité des fêtes, le basket. Ils ont permis de ravitailler les sportifs, les visiteurs. A noter que **682 pass sanitaires** ont été flashés pour accéder à l'espace restauration.

Un autre chiffre à retenir, **100 bénévoles** que nous remercions et qui ont grandement aidé au bon déroulement de cette manifestation sportive.

La commune de Prayssas candidatera pour la 4ème édition prévue pour le 18 avril 2022



Lisez aussi le grappillon sur le site : <https://www.prayssas.fr/>

Mairie de Prayssas
20, Place de l'Hôtel de Ville
47360 Prayssas
Tél: 05 53 95 00 15
mairie.prayssas@wanadoo.fr

Ouverture
du secrétariat
du lundi au samedi
9h00 -12h00

TIRAGE 500 EXEMPLAIRES
Publié par
la Commune de Prayssas
Dépôt légal aux
archives départementales



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION SERA ÉCOLOGIQUE



Les travaux d'aménagement de la nouvelle station d'épuration ont démarré au début du mois d'octobre. **Elle sera opérationnelle courant 1er trimestre 2022.** L'ancienne station qui est encore en fonctionnement n'est plus aux normes et sa capacité de traitement n'est plus suffisamment dimensionnée pour les besoins actuels. Il était donc absolument nécessaire d'engager ces travaux, lesquels sont par ailleurs intégralement pris en charge par le syndicat des eaux.

La station sera située au fond de la parcelle communale près des peupliers. **Elle sera invisible depuis le village, ne fera pas de bruit et ne dégagera pas d'odeurs.**

Le filtrage des eaux usées résulte d'un procédé vertueux, puisque ce sont des plantes qui effectuent cette opération.

La construction de cette station nécessitait de créer une voie permettant l'accès des camions. Passer par le chemin de l'ancienne station posait un problème de gabarit qui ne pouvait se résoudre qu'avec un budget nettement supérieur. Le choix a été fait de créer cette voie sur la parcelle communale avec un accès sur le chemin de Pelisse. Le début de chantier ressemble un peu à un champ de bataille, mais le résultat devrait être plus conforme à ce qu'était le paysage sans la route.

Un effort paysager va être fait, afin de masquer autant que possible la route par des arbres et des arbustes. Une fois les travaux achevés, cette route sera utilisée pour le passage d'un véhicule au rythme d'un par mois environ et par des piétons. Les désagréments causés pendant les travaux sont un mal nécessaire pour l'installation de cette future station. Nous vous remercions de votre compréhension

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE BIENTÔT À VOTRE SERVICE

Dans le cadre d'un plan national pour lutter contre la fracture numérique, la commune a engagé M. Jérémie BRANENS au poste de conseiller numérique. Ce dispositif d'état prend entièrement en charge le salaire dévolu à ce poste pendant deux ans puis la troisième année à hauteur de 60%.

La première mission de Jérémie BRANENS sera, dès l'ouverture de la médiathèque, de mettre en place des **séances de formation au numérique** pour les personnes ne possédant pas la maîtrise d'un ordinateur ou voulant se perfectionner. Il proposera des **cours individuels ou collectifs** qui permettront à tout un chacun d'acquérir les notions de base pour se servir d'un ordinateur et naviguer sur internet. Il proposera également une aide dans **certaines démarches administratives**. Dans cet objectif, il travaillera en liaison avec la mission France-Services itinérante qui doit se mettre en place.

Sa deuxième mission consistera à assurer l'animation de la médiathèque. Il lui faudra planifier et organiser l'ensemble des activités que la médiathèque va accueillir. Avec les différentes salles et des équipements appropriés, la médiathèque sera en mesure d'offrir un large éventail d'animations. Les associations, les enfants de l'école, les habitants de Prayssas et du canton, la maison de retraite ainsi que la Marpa auront à disposition un centre culturel vivant et dynamique.

M. Jérémie Branens aura la lourde, mais passionnante tâche d'orchestrer le calendrier d'occupation de la médiathèque et de mettre en œuvre un certain nombre d'animations: expositions, conférences, projections, lectures etc...

Dans le cadre de ces animations, il aura en charge de mettre en place un projet développé avec le soutien de la Drac et de l'institut « Le Parc de la Villette ». « **Micro-Folie** », nom du projet, consiste, dans un premier temps, à donner accès à un musée numérique. Ce musée, servi par du matériel haut de gamme, permettra de visiter les grands musées nationaux et internationaux. Il sera possible de visionner des documentaires en trois dimensions à l'aide de casques de réalité virtuelle. Un projet pédagogique pour intéresser les enfants de l'école à ces visites de musée, est à l'étude avec Madame la directrice de l'école ainsi que

les conseillers pédagogiques de l'inspection académique. Monsieur Branens coordonnera tous les intervenants.

Monsieur Jérémie BRANENS aura à ce poste de conseiller numérique une mission captivante, nous lui souhaitons la bienvenue.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Le premier tour des élections présidentielles de 2022 se déroulera le **10 avril 2022**, et le second le **24 avril 2022**

Le premier tour des élections législatives se déroulera quant à lui le **12 juin**, et le second le **19 juin**.



UN FILM SUR LA CÉRÉMONIE DE LA BATAILLE DE CORNIER



Lors de la cérémonie du 15 août rendant hommage aux résistants de Cornier, des prises de vues et vidéos ont été réalisées à l'aide d'un drone dans le but de créer un film sur cette commémoration, avec des images d'archives, commentaires audio.

Pour le 77ème anniversaire de cette bataille, où les courageux membres du bataillon Jasmin ont combattu pour sauver les habitants de Prayssas des combattants nazis, la population, les élus, corps constitués et associations d'anciens combattants se sont réunis devant la stèle de Cornier, pour un instant de recueillement.

À cette occasion, une rue de Cornier a été baptisée « Allée du Bataillon-Jasmin » par un ancien résistant.

Les personnes présentes se sont enfin retrouvées sur la place de la Halle au chasselas, où une exposition éphémère consacrée à la

Résistance et le matériel qu'elle utilisait a été créée, notamment grâce aux prêts d'un collectionneur.

La mairie a pour projet de s'inscrire dans le dispositif des Chemins de mémoire de la résistance, reprenant tous les faits marquants de la seconde guerre mondiale sur l'ensemble du département, en lien avec l'association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR).

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre a réuni nombre d'habitants devant le monument aux morts, pour le 103ème anniversaire de l'armistice de la grande guerre, et pour l'hommage rendu aux morts pour la France.

Les enfants du village ont interprété la Marseillaise en chœur, accompagnés du jeune Grégoire Chabert à la trompette.

Après la cérémonie, les participants se sont donné rendez-vous à la mairie pour le verre de l'amitié, moment convivial dont l'épidémie de COVID nous avait privé ces deux dernières années.



ETAT CIVIL



MARIAGES :

CHABANAUD Denis Robert et LACROIX Héloïse 02 octobre 2021

DECES :

BEROUS née DECAUNES Renée 27 juillet 2021

CLEMENT née LONNOY Marcelle, Louise, Catherine 30 juillet 2021

NONNENGARDT Else 14 août 2021

GARCIA Gérard, Emile 29 août 2021

NOILHAC Henri, Robert 31 août 2021

GAUBE Patrick, Jacques, André 08 août 2021

RAVIER née POLLY Suzanne, Louise 11 septembre 2021

PINOT Véronique, Marie, Hélène 23 septembre 2021

RIEUCROS Jacques 16 octobre 2021

BENQUET née HERBERT Claude, Lucette 07 novembre 2021